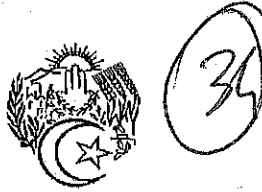


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Examen Périodique Universel d'Israël Déclaration de la délégation algérienne

Monsieur le Président,

Tout en prenant note de la présentation orale effectuée par le représentant d'Israël, nous regrettons que l'Etat sous examen n'ait pas accepté de soumettre son rapport national dans les délais impartis et ce conformément aux règles et procédures établies dans le cadre l'Examen Périodique Universel.

Nous sommes gravement préoccupés par ce manquement grave et ce dangereux précédent qui mettent à mal la crédibilité de ce mécanisme.

L'Algérie considère que ce processus unique de par sa portée universelle, sa dimension égalitaire et sa vocation d'auto-évaluation périodique ne doit être ni dévoyé, encore moins transgressé. Ce processus, qui faut-il le rappeler, s'impose à tous les Etats Membres des Nations-Unies, doit être dument respecté et durablement préservé afin que nous puissions évaluer, sur une base régulière et objective, l'état de mise en œuvre des droits universellement consacrés.

Mais au-delà de cette soumission aux obligations qui découlent de l'Examen Périodique Universelle, il est également requis de l'Etat d'Israël de reprendre, sans délai, sa coopération avec le Conseil des droits de l'Homme, tout instrument et tout mécanisme confondus.

Et puisqu'il est de tradition de formuler dans cette enceinte des recommandations, je me limiterai à en formuler deux :

- **D'abord**, assurer aux palestiniens des territoires occupés l'accès sans entrave à leurs ressources naturelles, notamment, les ressources en eau et mettre en œuvre dans ce contexte les obligations découlant du droit international humanitaire;
- **Ensuite**, mettre un terme au processus d'extension des colonies et à la discrimination raciales qui sont une violation inadmissible des droits élémentaires des palestiniens dans des territoires occupés, y compris Jérusalem.

Je vous remercie

B. DELMI

Ambassadeur R P
ALGERIE